

# S.I.V. : UNE ANONYMISATION NECESSAIRE

Le 29 novembre 2016



Les attentats barbares commis en FRANCE ces dernières années ont mis en lumière la détermination des extrémistes à semer au sein de notre société le chaos et la terreur.

Face à cette atrocité, a émergé est une réalité évidente ; le fait d'être policier nous expose encore davantage et fait de nous des cibles prioritaires.

Dans ce contexte, **SYNERGIE-OFFICIERS** s'alarme que les informations contenues dans le Système d'Immatriculation des Véhicules, notamment l'adresse personnelle, soient insuffisamment sécurisées. En effet, un nombre important de personnes y ont accès, dont de nombreux acteurs du secteur automobile.

Dès lors, **SYNERGIE –OFFICIERS** exige que les coordonnées domiciliaires des policiers relatives à leurs véhicules personnels soient désormais rattachées à l'adresse de la Direction Départementale de la Sécurité Publique dont ils dépendent.



**Cette mesure, corollaire de l'anonymisation accrue réclamée depuis longtemps par SYNERGIE-OFFICIERS, apparait essentielle face à la menace réelle qui pèse sur les policiers et leurs familles.**

Le Bureau National

# SYNERGIE OFFICIERS

**SYNERGIE-OFFICIERS POUR LA DEFENSE DE TOUS LES POLICIERS**